



PREFET D'EURE-ET-LOIR

PDASR 2012
APPEL A PROJETS
FICHE ACTION LOCALE
ANNEXE 2

Titre de l'action :

Enjeu (x) de l'action :

- les jeunes
- les deux roues motorisées
- l'alcool au volant
- la vitesse
- les accidents en rase campagne hors intersection
- autre :

*** Les projets d'aménagement d'infrastructures ne seront pas financés le cadre du PDASR.**

Organismes responsables :

Contacts et coordonnées (tél/fax/mail) :

Description détaillée de l'action :

Objectifs de l'action :

Cibles de l'action :

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Supports utilisés (outils) :

Calendrier prévisionnel de réalisation :

Comment sera évaluée l'efficacité de cette action ? :

Partenaires (moyens humains) et Intervenants Départementaux SR (IDSR) participants :

Liste de l'ensemble des partenaires :

Nombre d'intervenant (s) souhaité (s) par intervention/animation d'ateliers :
(Les IDSR animeront les ateliers mis à disposition par la coordination Sécurité Routière : stand simulateur moto, mallettes alcool, projection de films, pistes d'éducation routière, ...)

De la documentation et dépliants sur les différents thèmes, alcool, drogue, ceinture, partage de la rue, limitation de vitesse, deux roues motorisées etc... pourront être fournis, sur demande, lors des actions.

Montage financier :

Montage financier de l'action (recettes prévisionnelles, subventions, dépenses) :

Montant de la subvention sécurité routière (PDASR 2012) demandée :

Un bilan qualitatif et quantitatif sera obligatoirement effectué dans le délai d'un mois après le déroulement de l'action

Date et signature :
